

Image not found or type unknown



Vider vestiaire pendant arrêt maladie

Par **Chouksy**, le **10/01/2021 à 10:18**

Bonjour
Je suis actuellement en arrêt maladie (grossesse) et la cheffe de poste me demande de venir vider mon casier et qu'elle m'en attribuera un autre à ma reprise.
Je suis fonctionnaire territoriale
Merci
Suis-je dans l'obligation de le faire ?
Merci

Par **Visiteur**, le **10/01/2021 à 12:06**

Bonjour
Oui, votre employeur peut vous le demander, notamment parce qu'il n'est pas responsable de vos biens personnels en cas d'effraction.